



**CENTRAL AFRICAN REPUBLIC – MULTI-PARTNER TRUST FUND
(CAR-MPTF)**

PROJECT DOCUMENT – FAST TRACK WINDOW

<p>Project Title: Programme d'appui à la réinsertion des Groupes armée et jeunes à haute risques et des autres personnes affectées par le conflit armé et à la résilience communautaire en RCA.</p>	<p>Participating UN Organization(s): MINUSCA-UNDP</p>
<p>Project Contact: Aboubacar Koulibaly Address: PNUD Telephone: 7 E-mail: aboubacar.koulibaly@undp.org</p>	<p>Implementing Partner(s) – name & type (Government, CSO, etc.) – A déterminer</p>
<p>Project Location: BAMBARI, BRIA, BOUAR ET KAGA-BANDORO</p>	<p>Total Project Cost: \$US 9.208.320 CAR MPTF: - MINUSCA: \$US 300.000 PNUD : PBSO: A mobiliser: Project Start Date and Duration: Immediate Dix Huit (18) mois.</p>

Description succincte

La République centrafricaine (RCA) connaît une instabilité politique, sociale et économique depuis son accession à l'indépendance en 1960. La crise qui sévit actuellement dans le pays prend origine dans le coup d'état de mars 2013, quand l'ancien président Bozizé a été renversé par les milices de la Séléka (Coalition) soutenus par Michel Djotodia qui s'est auto-proclamé Président. Le conflit se transforme rapidement en conflit intercommunautaire, opposant majoritairement les milices de la Séléka, à majorité musulmanes, aux milices d'auto-défense, appelées les Anti-Balaka, à majorité chrétiennes.

Des efforts sont déployés depuis plus d'un an par la communauté internationale pour la stabilisation du pays. Cependant, ces efforts s'étant avérés insuffisants, le Conseil de Sécurité des Nations Unies, pour empêcher le pays de plonger dans l'anarchie, a mis en place la Mission Multidimensionnelle Intégrée des Nations Unies pour la Stabilisation en République Centrafricaine (MINUSCA) le 10 Avril 2014. Cette mission est pleinement opérationnelle depuis le 15 Septembre 2014 alors que la situation sur le terrain continue à se détériorer, particulièrement à Bangui. Sous l'égide du médiateur de la crise centrafricaine, des pourparlers de paix ont été engagés avec les belligérants, qui ont abouti à l'organisation du 21-23 juillet 2014 à Brazzaville du Forum de réconciliation nationale inter-centrafricain avec la signature d'un accord de cessation des hostilités par les parties. Malgré cela, les conditions sécuritaires restent instables, volatiles et les conditions de mise en œuvre du programme DDR classique sont loin d'être remplies. Il a été donc recommandé la mise en place, au préalable, d'un Programme pilote de réinsertion/réintégration des groupes armés, Ex combattants, déplacés intérieurs, jeunes à risque, vulnérables membres de la communauté.

Ce Programme pilote a pour but de :(i) Contribuer à la réinsertion socio-économique des groupes armés, Ex combattants, déplacés intérieurs, jeunes à risque, vulnérables membres de la communauté d'accueil grâce à des

initiatives de relèvement précoce (opportunités d'accès et diversification des moyens de subsistance de stabilisation, meilleur accès aux services de base) renforçant la résilience communautaire; (ii) Prévenir le (re-)recrutement des jeunes à risque dans les groupes armés par la sensibilisation, la promotion d'opportunités économiques alternatives et le renforcement de la cohésion sociale des communautés.

Bien entendu ce programme doit tenir en compte les cadres programmatiques et opérationnels d'autres acteurs/donateurs présents sur le terrain. Par conséquent, des synergies et complémentarités seront développées et notamment avec la Banque Mondiale conformément aux avantages comparatifs et au mandat de chaque acteur.

Le Programme se focalise sur des interventions à court avec une perspective de moyen terme et long-terme. Il est en conformité avec la *Politique des Nations Unies pour la création d'emplois, de revenus et la réintégration dans les situations post-conflit* » et le Guide du PNUD sur l'accès aux Moyens de subsistance et la reprise économique en situation de crise et post crise.

En conséquence, les principales activités à mener sont celles relatives à la cohésion sociale, la création d'emplois et des revenus temporaires, la constitution d'épargne comme capital de démarrage du processus du relèvement précoce, l'appui aux activités génératrices de revenus, la promotion des chaînes de valeurs et l'entrepreneuriat local afin de poser les bases solides du développement local durable.

La mise en œuvre de ces activités s'inspire de l'approche novatrice développée et adoptée par la PNUD et baptisée d'approche 3X6. Tout en prenant comme porte d'entrée les activités de création d'emplois et des revenus temporaires à travers les travaux en Haute Intensité de Main d'œuvre (HIMO), le programme se veut un modèle de mobilisation et d'organisation communautaire de 8000 membres des groupes armés, ex-combattants, déplacés intérieurs, des jeunes à risque, familles vulnérables des communautés d'accueil matérialisé par des actions de cohabitation pacifique et de promotion de la paix et la constitution des épargnes individuelles comme capital pour démarrer une activités génératrices de revenus.

De ces 8.000 bénéficiaires des appuis de la réinsertion, près de 6.000 personnes, soit un taux d'adhésion à l'approche 3X6 compris entre 70 et 75%, seront accompagnées dans le processus de relance économique et de promotion de l'entrepreneuriat local et parmi les 6.000 personnes, près de 5.000 personnes arriveront à la troisième phase de l'approche. Par ailleurs, un partenariat public privé sera encouragé pour la mise en œuvre des projets de développement des chaînes de valeur notamment celles basées sur la promotion des filières.

<p>Participating UN Organization <i>Name of Representative: Lt. Gen. (rtd) Babacar Gaye</i></p> <p><i>Signature</i></p> <p><i>Name of Agency: MINUSCA</i></p> <p><i>Date & Seal</i></p> <p><i>If it is a joint project all the Heads of UN Entities/Agencies receiving funds should sign. Add additional rows as required)</i></p>	<p>Government Partner <i>Name of Partner: Mme Florence LIMBIO</i> <i>Ministre de l'Economie, du Plan, et de la Coopération Internationale, charge des pôles de développement.</i></p> <p><i>Signature</i></p> <p><i>Title:</i></p> <p><i>Date & Seal :</i></p>
<p>Participating UN Organization : <i>Name of Representative</i></p> <p><i>Signature</i></p> <p><i>Date & Seal</i></p>	<p>UN Co-Chair (DSRSG/RC), CAR MPTF Steering Committee <i>Name of Representative: Aurelien AGBENONCI</i></p> <p><i>Signature</i></p> <p><i>Date & Seal</i></p>

TABLE DES MATIERES

1.	ANALYSE DE LA SITUATION	4
1.1.	CONTEXTE GENERAL:	4
1.2.	PRINCIPAUX DEFIS ET CONTEXTE PARTICULIER DES GROUPES ARMES	5
1.3.	JUSTIFICATION :.....	5
1.4.	AVANTAGES COMPARATIFS DU PNUD ET PRECEDENTES INTERVENTIONS DES NATIONS UNIES : ADEREMI.....	6
2.	STRATEGIE, APPROCHE, SECTEURS ET ZONE D'INTERVENTION	7
2.1.	STRATÉGIE	7
2.2.	APPROCHE 3X6	8
2.3.	SECTEURS D'INTERVENTION.....	10
2.4.	ZONES ET GROUPES-CIBLES	11
3.	OBJECTIFS, PRODUITS ET ACTIVITES DU PROJET	12
3.1.	OBJECTIFS DU PROJET	12
3.2.	PRODUITS ET ACTIVITÉS DU PROJET	12
4.	ARRANGEMENT DE GESTION	14
4.1.	CADRE INSTITUTIONNEL	14
4.2.	SUIVI-EVALUATION	15
4.2.1.	<i>Approche axée sur les résultats</i>	15
4.2.2.	<i>Réunions des Comités Locaux</i>	15
4.2.3.	<i>Réunions du Comité de Pilotage</i>	15
4.3.	CADRE LEGAL.....	15
4.4	GESTION DES RISQUES:.....	16
5.	CADRE DES RESULTATS ET DES RESSOURCES	17
10.	CHRONOGRAMME DES ACTIVITES	24
11.	BUDGET DU PROJET	26
12.	ANNEXES	29
	ANNEXE 1: LISTES DES PROJETS	29

1. ANALYSE DE LA SITUATION

1.1. Contexte général:

La République centrafricaine (RCA) connaît une instabilité politique, sociale et économique depuis son indépendance en 1960. La crise qui sévit actuellement dans le pays a été causée par le coup d'état de mars 2013, quand l'ancien président Bozizé a été renversé par les milices de la Séléka (Coalition) soutenus par Michel Djotodia qui s'est autoproclamé Président. Le conflit se transforme rapidement en conflit intercommunautaire, opposant majoritairement les milices de la Séléka, à majorité musulmanes, aux milices d'auto-défense, appelées les Anti-Balaka, à majorité chrétiennes. Au plus fort de la crise, de violents combats éclatent à Bangui, et s'étendent aux populations civiles qui sont forcées à fuir. Il est estimé que plus de 450,000 personnes ont été forcées de fuir vers des sites de déplacement spontanés dont la majorité est composée des femmes et des jeunes. Malgré le changement politique à la suite des pourparlers de N'Djamena au début janvier 2014, qui ont abouti à la démission de Djotodia et à l'élection de Catherine Samba-Panza comme Chef de l'État de Transition de la République Centrafricaine, les violences entre les différents groupes armés et contre la population civile continuent.

Suite aux violences et exactions commises par des groupes issus de l'ex-coalition Séléka sur la population civile, des groupes traditionnels d'autodéfense dénommés « Anti-Balaka », historiquement originaires de la zone nord-ouest du pays, mais qui se sont étendus à l'ensemble du territoire, se sont mobilisés pour répondre à cette vague de violence que le pays n'avait jamais connu dans son histoire. La réaction des groupes Anti-Balaka a, elle aussi, été très violente. Elle a d'abord ciblé les groupes issus de l'ex-coalition Séléka avant de s'étendre à l'ensemble de la communauté musulmane, provoquant notamment la fuite de la majorité des personnes de confession musulmane de Bangui. On estime à Bangui qu'il reste moins de 1% de la population initiale. Dans l'ensemble du pays les musulmans représente seulement 2% sur toute la population contre 15% avant la crise.

Face à cette crise politique et sécuritaire, des efforts sont déployés depuis plus d'un an par la communauté internationale pour la stabilisation du pays. Cependant, ces efforts s'étant avérés insuffisants, le Conseil de Sécurité des Nations Unies, pour empêcher le pays de plonger dans un état d'anarchie, a mis en place la Mission Multidimensionnelle Intégrée des Nations Unies pour la Stabilisation en République Centrafricaine (MINUSCA) le 10 Avril 2014. Cette mission est pleinement opérationnelle depuis le 15 Septembre 2014 alors que la situation sur le terrain continue à se détériorer, particulièrement à Bangui. Néanmoins, sous l'égide du médiateur de la crise centrafricaine, les pourparlers de paix ont été engagés avec les belligérants, qui ont abouti à l'organisation du 21-23 juillet 2014 à Brazzaville du Forum de réconciliation nationale inter-centrafricain avec la signature d'un accord de cessation des hostilités par les parties.

1.2. Principaux défis et contexte particulier des Groupes Armés

Pour faire face à cet environnement d'insécurité qui prévaut à Bangui et à l'intérieur du pays, le gouvernement de transition a établi la sécurité comme première priorité dans l'actuelle Feuille de Route. Il est clair que le premier geste à poser réside, avec justesse, dans la nécessité d'intensifier des pourparlers inclusifs afin d'obtenir l'engagement des acteurs dans le dialogue politique pour l'arrêt des violences. La cessation des violences serait assortie des mesures de confiance qui consistent en la mise en place des programmes qui permettraient de réduire la violence au niveau des communautés et d'initialiser un processus de réinsertion dans la vie civile des membres des groupes armés et des jeunes dits «à risque» associés ou non aux Anti-Balaka, ex-FACA et ex-Séléka et de prévenir le risque de leurs recrutements par les groupes armés en attendant la définition et la mise en œuvre d'un processus formel de désarmement, de démobilisation et de réintégration (DDR). Les obstacles au processus de rétablissement de la sécurité dans le pays, sont liés à l'absence des conditions nécessaires pour la mise en place d'un programme formel de DDR/SSR, comme indiqué ci-après:

1. L'absence d'un accord de paix ou un cadre de politique national dans lequel s'inscriraient la volonté et les engagements des parties prenantes pour la cessation des violences et un éventuel processus de DDR/RSS;
2. Un environnement sécuritaire volatile, caractérisé par de faibles capacités de protection de la population, un niveau assez élevé de la violence armée, la circulation des armes, etc. La faible appropriation au niveau international, national et local, caractérisée par un engagement insuffisant à différents niveaux et de faibles capacités institutionnelles et financières nécessaires pour un tel programme;
3. Le faible niveau de préparation des communautés dû à la crise et à la persistance des conflits intercommunautaires ;
4. La faible présence et capacité des organisations internationales et non-gouvernementales (ONG) et l'absence des programmes alternatifs susceptibles de faciliter le processus de réintégration au niveau local;
5. Les faibles capacités de gouvernance locale ou de prestation des services de base aux populations.

Malgré la situation sécuritaire complexe et instable, il a été recommandé la mise en place d'un Programme pilote de réinsertion/réintégration des groupes armés, Ex combattants, déplacés intérieurs, jeunes à risque, vulnérables membres de la communauté, en attendant que les conditions de mise en œuvre d'un programme DDR classique ne soient remplies. Le programme, en plus des interventions de réinsertion et du relèvement précoce, il devra introduire des dimensions novatrices selon le niveau de stabilité locale et l'évolution des conditions sécuritaires et assurer un processus de renforcement des capacités des autorités locales, des acteurs de la société civile et les associations des jeunes par un accompagnement rapproché tout au long du cycle du projet. Cette intervention, facilitée par la présence des forces internationales et/ou de la MINUSCA se ferait sur une période d'au moins 24 mois.

1.3. Justification :

C'est suite au constat que les conditions (ou les pré requis) pour un programme DDR/RSS ne sont pas encore en place, que le Gouvernement de transition, avec l'appui de la communauté internationale, a décidé d'initier la mise en place des mesures intérimaires de stabilisation, à travers des programmes spécifiques, pour répondre aux défis sécuritaires que pose la crise actuelle. Il va sans dire que, dans ce contexte, un programme d'appui à la réinsertion et stabilisation communautaire devra nécessairement s'adapter au contexte changeant et surtout répondre aux récentes

conditionnalités politiques posées par la CEEAC dans son plan d'actions pour une sortie de crise en RCA¹.

En attendant le processus formel de DDR/RSS, les mesures intérimaires devront allier stabilisation sécuritaire, sécurité humaine, redéploiement de l'administration, reconstruction et consolidation de la paix. Pour ce faire, le processus de réinsertion volontaire des Anti-Balaka, ex-FACA et les ex-Séléka dans les communautés exige une poursuite et intensification des initiatives de réunification du pays soutenues par des efforts de revitalisation des communautés locales, de restauration de l'autorité de l'État, d'amélioration des moyens d'existence et la réhabilitation des infrastructures de base, en prenant en compte les attentes des communautés les plus vulnérables et des jeunes désœuvrés dans les zones les plus fragiles du pays. Parmi les mesures intérimaires à court terme, il a été décidé la mise en place d'un projet pilote de Réinsertion Communautaire des Groupes Armés et Jeunes à Risque en RCA. Ce projet pilote de Réinsertion Communautaire des Groupes Armés et Jeunes à Risque permettrait de bien dessiner tous les contours de mise en place un programme d'appui à la réinsertion et stabilisation communautaire en RCA.

1.4. Avantages comparatifs du PNUD et précédentes interventions des Nations Unies :

Le projet est cohérent avec la vision du PNUD et vient contribuer à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement et à la mise en œuvre du Plan Global Stratégique 2014-2017 du PNUD, particulièrement pour les effets 1 et 6. En effet, le projet apporte une contribution à la croissance économique et au développement inclusif et durable avec par la création de l'emploi, la lutte contre la pauvreté, l'égalité des sexes et l'autonomisation de la femme.

Au cours de deux dernières décennies, les interventions du PNUD ont permis la réintégration socioéconomique et de manière durable, de plusieurs milliers de personnes affectées par le conflit dans plusieurs pays. Les bonnes pratiques et les leçons apprises de ces précédentes interventions seront prises en compte dans le cadre de ce projet pilote.

Notons par ailleurs que le l'emploi et de problème de jeuné est toujours retenu l'intérêt du PNUD puisque les projets tels « Amélioration du relèvement économique pour les femmes et les jeunes retournés à Bangui » « Maintien de la mixité des communautés et stabilisation des populations retournées de Bangui, par le renforcement des moyens d'existence, le support communautaire et la promotion des initiatives de paix » « Appui à la résilience des communautés affectées par les conflits en RCA » y ont été développés. Les bonnes pratiques et les leçons apprises de ces précédentes interventions seront prises en compte dans le cadre de ce projet pilote. En outre, le projet est développé et sera mise en œuvre en cohérence avec les interventions proposées sous le « programme d'appui à la stabilisation des moyens d'existence, à la protection et à la résilience des communautés dans les zones affectées par les conflits en Centrafrique » en cours de développement par le PNUD, particulièrement en ce concerne le rôle des autorités locales vis-à-vis de l'identification des besoins pour le relèvement socio-économique de la communauté et de ses jeunes frappés par le chômage, l'appropriation des infrastructures réhabilitées et l'assurance de la durabilité des activités proposées sous le programme.

La mission de Nations Unies au CAR et le PNUD ont réorienté cette intervention en l'adaptant au contexte particulier post crise. Ils mettent ensembles les efforts d'appui à la transition. Ces efforts sont destinés à renforcer la cohérence des Nations Unies et à apporter des réponses rapides aux besoins des communautés. Il s'agit essentiellement de réinsérer les groupes armés et les jeunes à haute risque et la promotion de la cohésion sociale dans la cadre de la promotion de la paix et de fournir les services sociaux de base.

¹ Mini-Sommet des Chefs d'État et de Gouvernement de la CEEAC, tenu en marge de la 25ème session ordinaire du Sommet de l'Union Africaine tenue à Malabo 27 juin 2014

2. STRATEGIE, APPROCHE, SECTEURS ET ZONE D'INTERVENTION

2.1. Stratégie

- Les interventions du projet s'organiseront autour de deux stratégies complémentaires et intégrées:
- (i) Contribuer à la réinsertion socio-économique durable des populations déplacées (ex-combattants, personnes déplacées, retournés) grâce à des initiatives de relèvement précoce (opportunités d'accès et d'amélioration des moyens de subsistance de stabilisation, meilleur accès aux services de base) renforçant la résilience des membres de la communauté d'accueil et des déplacées ; (ii) Prévenir le (re-)recrutement des jeunes à risque dans les groupes armés par la sensibilisation, la promotion d'opportunités économiques alternatives et le renforcement de la cohésion sociale des communautés. Les activités liées à la réconciliation et cohésion sociale constituent un volet transversal qui devra guider la planification et la mise en œuvre des interventions, selon le principe cardinal «Ne Pas Nuire».

Les aspects portant sur l'accès aux moyens productifs et réhabilitation des infrastructures publiques de base visent à stimuler les activités nécessaires à la revitalisation de l'économie locale et la réinsertion des membres des groupes armés et jeunes-à-risques, y compris les autres groupes vulnérables dans leurs communautés. . Pour ce faire, le projet mettra l'accent sur l'importance des stratégies exhaustives en faveur de la promotion de l'emploi et de la réinsertion dans les situations post-conflit, en référence à la «*Politique des Nations Unies pour la création d'emplois, de revenus et la réintégration dans les situations post-conflit* » et surtout au Guide de Moyens de subsistance et de reprise économique en situation de crise et post crise. Ce dernier présente une approche en trois volets séquentielles, non incompatibles et complémentaires qui définit trois volets de programmation à savoir: (i) le Volet A contient des interventions à court-terme, centrées sur la création d'emplois et accès aux revenus temporaires afin de permettre aux populations affectées par la crise de subvenir à leurs besoins de premières nécessités. Ces emplois et revenus résultent généralement de la mise en œuvre des projets d'intérêt communautaire tels que la réhabilitation des infrastructures socioéconomiques (pistes, marchés, bâtiments publics, etc.) en travaux à haute Intensité de Main d'œuvre (HIMO). Ces projets sont aussi des occasions de promotion de la cohésion sociale, la réconciliation et le rapprochement communautaire.

Ces interventions doivent également permettre aux personnes bénéficiaires de constituer un capital ('épargne individuelle) pour le démarrage d'une activité génératrices de revenus et de création d'emplois durables.

(ii) le Volet B abordent des interventions à moyen et le temps par la création des emplois durables. Cette phase de relance économique par la mise en œuvre des activités génératrices de revenus durables, les renforcements des capacités par des formations professionnelles, la promotion des chaînes de valeur, etc. (iii) le Volet C se concentre sur le développement de long terme par l'appui à la gouvernance locale, le renforcement des capacités institutionnelles, l'appui à l'élaboration des stratégies et des politiques du cadre macroéconomiques.

Compte tenu du contexte dans lequel se trouve la RCA, les interventions du présent programme couvriront les Volets A et B. Des synergies et complémentarités seront développées aussi bien sur le plan programmatique que sur le plan opérationnel d'acteurs présents sur le terrain de manière générale et avec la Banque Mondiale en particulier.

2.2. Approche 3X6

Pour rendre opérationnel le Guide sur les Moyens de Subsistance et la reprise économique dans ses composantes A et B, le PNUD a développé et adopté une approche novatrice de réintégration des personnes affectées par des crises (conflits et ou catastrophes naturelles)-**Approché 3 x 6** constituée de trois phases successives et liées. Elle permet la transition entre la solution d'urgence (interventions durant la phase 1) et le développement durable (phase 3).

L'approche a été conçue de manière à mener une intervention cohérente, intégrée et innovante qui promeut la cohésion sociale, la sécurité communautaire, la stabilité, la réintégration socio-économique et jette les fondements pour le développement des marchés, la croissance économique durable et la création d'emplois durables.

Le tableau ci-dessous résume l'organisation de l'approche structurée en trois phases et six (6) étapes successives.

Inclusion (phase 1)	Appropriation (phase 2)	Vers la durabilité (phase 3)
<p>1) Recrutement : Engagement des membres de la communauté qui participeront à la reconstruction des infrastructures sociales.</p>	<p>3) Epargne : Les bénéficiaires du programme épargnent une partie de leur paiement journalier dans une institution financière locale.</p>	<p>5) Investissement : Les organisations de producteurs formées sont encouragées à réaliser des choix d'expansion et d'investissement pour développer les interventions et mieux accéder aux marchés. Pour ce faire, elles font recours aux institutions de micro-finance</p>
<p>2) Revenus rapides : Les participants reçoivent un paiement journalier pendant trois mois ce qui représente un revenu individuel et un ajout au « nouveau capital » dans l'économie locale.</p>	<p>4) Organisation de producteurs : Les individus sont encouragés à former des groupements pour la mise en place d'une activité économique une fois les trois premiers mois achevés. Ils participeront au capital à l'aide de l'épargne réalisée dans la première phase.</p>	<p>6) Expansion des marchés : Par études des marchés permettant d'identifier ceux ayant les plus grandes potentialités de croissance et par la mise en place de plateformes nationales dans les différentes filières.</p>

Phase 1 : Inclusion

La phase 1 correspond à la création d'emplois temporaires² et permet d'assurer un revenu aux travailleurs engagés dans les travaux en Haute Intensité de main d'œuvre de réhabilitation

² Les emplois à haute intensité de main d'œuvre optimisent l'utilisation et la gestion des ressources locales. Par ressources locales on entend à la fois la main-d'œuvre non qualifiée ou qualifiée, inemployée ou sous-employée, les matériaux locaux, la terre et le savoir-faire local, les équipements adaptés au contexte local, la capacité

d'infrastructures socio-économiques. La liste des infrastructures à réhabiliter est établie en étroite collaboration avec les autorités locales et les communautés bénéficiaires. Ces travaux sont identifiés par la communauté et seront exécutés pendant une durée de trois mois. Les membres des groupes armés, les ex-combattants, les déplacés sont engagés à titre volontaire. Les jeunes à risque ainsi que les autres vulnérables de la communauté d'accueil spécialement les femmes seront recrutés par les comités locaux en étroite collaboration avec les représentants des communautés d'accueil.

Les travailleurs bénéficient régulièrement des séances de sensibilisation sur des thématiques visant le renforcement de la cohésion sociale, la réconciliation, la gestion et la résolution pacifique des conflits, l'éducation civique, la citoyenneté, le respect des droits de l'homme, le code des personnes et de la famille, etc. afin de mobiliser les énergies de l'ensemble de la communauté vers la réalisation d'un futur partagé.

Chaque travailleur est payé à un taux journalier de 2500 CFA. Sur cette somme, 1500 CFA sont perçus à titre de salaire et 1000 CFA constituent une épargne. Le cumul de l'épargne constituée est remis à son bénéficiaire au terme de cette phase. Une partie de cette épargne permet ainsi à chaque travailleur de mobiliser un capital et de s'associer à d'autres pour créer un projet commun économiquement rentable.

Un manuel de mise en œuvre sera élaboré à cet effet et devra tenir compte du caractère volatile de l'état sécuritaire et du degré de confiance/méfiance entre les groupes armés. Au cas où, dans un premier temps, l'inclusion serait difficile entre différents groupes armés, l'inclusion concernera un groupe armé donné avec les membres de sa communauté d'accueil, mais des mécanismes de rapprochement communautaire impliquant davantage les leaders des différents groupes armés d'une même région/zone seront mis en place pour une inclusion globale dans un avenir plus ou moins proche. A titre illustratif, des séances conjointes de sensibilisation peuvent être envisagées moyennant une préparation préalable appropriée.

Phase 2 : Appropriation

Pendant la phase 2, les bénéficiaires de la première phase qui acceptent de s'associer pour mettre en œuvre une activité génératrice de revenus de leur choix. L'équipe technique du projet apporte son appui pour analyser avec les promoteurs la faisabilité technique et financière du microprojet d'AGR choisi. Dans l'affirmative, les membres de l'association accepte de transformer leurs épargnes individuelles en épargne collective pour constituer la contribution financière dans le budget de l'AGR à hauteur de 25% du budget total, condition exigée pour qu'une subvention de 75% leur soit accordée.

Au cours de cette phase, il sera également développé des activités de renforcement des capacités notamment les formations sur l'organisation et la gestion des associations, l'alphabétisation fonctionnelle des membres des AGR analphabètes particulièrement ceux se trouvant dans les comités exécutif et les femmes, la formation professionnelle sur les métiers correspondant à l'AGR choisie, achat des équipements additionnels pour renforcer leur capacités de production. Il s'agit d'une phase très importante et sa mise en œuvre exige au moins 12 mois. En effet, le succès de la troisième phase en dépend.

Phase 3: Vers la durabilité

Il s'agit d'une phase de restructuration. En effet, les AGR appuyées dans la phase 2 sous le régime associatif sans but lucratif doivent évoluer vers des régimes lucratifs favorisant notamment l'accès

aux marchés des services financiers pour une consolidation ou une diversification de leur production. Ainsi, les associations à vocation agricole adhèrent ou se restructurent en mouvement coopérative ou pré-coopérative tandis que celles à vocation non agricole se restructurent en de Petites ou Moyennes Entreprises ou Petites ou Moyennes Industries. Les expériences montrent que plus de 80% des AGR appuyées en phase 2 sont éligibles aux appuis accordés au titre de la troisième phase. Il s'agit des appuis d'accompagnement et de renforcement des capacités. C'est notamment les formations sur les techniques d'élaboration des plans d'affaires, l'appui pour l'accéder aux services financiers auprès des institutions financières ou dans les micro finances, l'élaboration des stratégies de communication et de marketing, l'acquisition d'équipements spécialisés.

Dans cette phase, des partenariats entre acteurs du secteur public et ceux du secteur privé sont des développés pour la mise en œuvre des projets dans le cadre des chaînes en général et les chaînes de valeurs des filières en particulier.

- **Dimensions transversals**

Tout au long des trois phases, l'approche 3x6 favorisera un traitement transversal des questions liées à la culture de la paix en encourageant l'intégration sociale et le bien-être social dans les communautés d'accueil, à citoyenneté, aux respects des droits de l'homme, à la gouvernance locale, etc.

Come l'approche 3x6 répond également aux besoins de renforcement institutionnel, de création d'emplois et de réduction de la pauvreté, et d'appui à la décentralisation et au développement local, le programme aura aussi comme objectif d'institutionnaliser cette approche dans les politiques et programmes nationaux.

Programme sera guidé par l'engagement du SNU pour l'égalité des sexes telle qu'elle se manifeste dans UNSC 1325 et le document de Stratégie pour la Promotion de l'Égalité des Sexes 2008-2011 et le « Programme en Huit Points » du PNUD concernant l'autonomisation des femmes et l'égalité des sexes en situation de crise. Les femmes seront fortes encouragées à participer dans les différentes phases de l'approche 3X6. L'étape la plus déterminante pour la participation de la femme est celle relative à la sélection des bénéficiaires de la première phase. A ce stade, les femmes doivent représenter au moins 40% des bénéficiaires des travaux HIMO. Des séances de sensibilisation seront organisées particulièrement en faveur des femmes pour qu'elles adhèrent aux associations et remplissent toutes les conditions exigées pour accéder aux appuis de la seconde phase. Les femmes seront encouragées à se faire élire dans les organes de prise de décision au sein des associations et au sein des PME/PMI et dans les coopératives. Par ailleurs, les expériences montrent que les femmes adhèrent plus aux différentes phases de l'approche que les hommes à condition que leur participation soit assurée lors de la première phase.

2.3. Secteurs d'intervention

Les actions à mener dans le cadre de projet ont été identifiées par les communautés et sont orientées vers des secteurs prioritaires pour ces communautés. Compte tenu de la nature du projet, les secteurs d'intervention sont ceux comportant des actions permettant la mise en œuvre de l'approche d'utilisation une haute intensité de main d'œuvre : réhabilitation des infrastructures d'intérêt public (marchés, pistes, bâtiments publics, écoles, etc.). Chaque microprojet devra émerger d'une démarche participative à partir de laquelle les communautés bénéficiaires auront identifié leurs priorités, les activités et les résultats recherchés. Les femmes devront également être impliquées dans le processus du développement des microprojets et dans les décisions concernant les activités. Cette approche participative pourra avoir un effet positif dans le changement des comportements et contribuer au

rétablissement de la confiance entre ex combattants, les jeunes à haut risque, populations hôtes et les autorités.

Le choix et la mise en œuvre des activités à mener seront fondés sur les principes d'équité, de transparence, du genre, et de responsabilité des bénéficiaires qui concourent à consolider la cohésion sociale.

Les projets de créations d'emplois et des revenus à retenir dans la cadre de ce Programme devront couvrir les secteurs suivants :

- Réhabilitation de pistes rurales
- Réhabilitation de l'école, Centre de santé ou pont
- Réhabilitation/construction des Centres multifonctionnels et culturels
- Assainissement
- Réhabilitation des bâtiments administratifs
- Réhabilitation d'infrastructure socio-économique (marchés)

Les infrastructures ainsi réhabilitées contribueront au renforcement de la gouvernance locale, amélioreront l'accès aux marchés, la circulation des personnes, biens et services et le désenclavement des villages et le rapprochement entre les communautés.

2.4. Zones et Groupes-cibles

Ce projet couvrira, dans un premier temps, quatre régions jugées prioritaires de manière plus ou moins proportionnelle au poids que représentent les groupes armés. Ces régions sont : BOUAR, KAGA-BANDORO, BRIA et BAMBARI. Ces zones d'intervention ont été déterminées en fonction non seulement de leur sensibilité, mais aussi et surtout des recommandations issues des exercices de diagnostic et d'évaluation rapide et conjointe des besoins réalisés sur le terrain. Il s'agit de zones de forte concentration des groupes armés et de jeunes à risque. Parmi les bénéficiaires du projet figureront aussi les déplacés intérieurs ainsi que les jeunes à risques des communautés d'accueil des zones prioritaires ciblées par le projet. Une attention particulière sera accordée aux femmes et aux jeunes filles. Le projet pourra étendre ses activités très bientôt dans d'autres zones évaluées également à haut risque telles que Bangui et Ndele.

Le Programme compte engagés environ 2000 bénéficiaires directs dans les travaux de création d'emplois et revenus temporaires pour chaque zone, dont environ 1000 membres des groupes armés et 1000 membres de la population la plus vulnérable y compris les ex-combattants, les jeunes-à-risque et les autres vulnérables membres des communautés d'accueil, soit un total d'au moins 8000 bénéficiaires directs, dont plus de 30% seront de femmes. Le nombre de bénéficiaires indirect s'élèvera à plus ou moins 12.000 personnes. L'on estime plus ou moins 6.000 personnes (entre 60 et 75% du total de bénéficiaires de la première phase) participeront à la seconde phase et parmi elles, près de 5.000 personnes seront éligibles aux appuis de la troisième phase.

3. OBJECTIFS, PRODUITS ET ACTIVITES DU PROJET

3.1. Objectifs du Programme

L'objectif général de ce Programme est de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations affectées par le conflit par le retour de la paix et de la sécurité et la mise place des conditions nécessaires pour un développement économique durable. Concrètement, le projet vise à contribuer à la relance économique par la stabilisation du pays renforçant la résilience des membres de la communauté d'accueil et des déplacées et prévenir le (re-)recrutement des jeunes à risque dans les groupes armés par la sensibilisation, la promotion d'opportunités économiques alternatives et le renforcement de la cohésion sociale des communautés.

Le programme poursuit trois objectifs spécifiques, à savoir :

- a) Contribuer à la cohésion sociale et l'amélioration de paix et la sécurité afin de permettre aux communautés-hôtes à vivre avec les membres des groupes armés, les jeunes-à-risque et autres groupes vulnérables à travers une phase de sensibilisation, de mobilisation sociale, de création d'emplois et des revenus temporaires par la réalisation des travaux d'intérêt communautaire en HIMO et la constitution de l'épargne comme capital initial pour le démarrage d'une activité génératrice de revus durables.
- b) Soutenir les activités nécessaires à la relance de l'économie locale à travers l'appui technique et financier des activités génératrices de revenus et le renforcement des capacités de membres des associations d'AGR et celles des organisations de la société civile (ONG locales, ONGs Nationales ou Internationales) chargées d'assurer l'encadrement et les renforcement des capacités des membres d'associations d'AGR.
- c) Promouvoir l'entreprenariat local et les chaines de valeurs à travers l'appui à la restructuration des associations en PME/PMI ou en coopérative ou mouvement pré-coopérative, le renforcement des capacités des bénéficiaires membres de ces nouvelles structures et la mise en œuvre des projets de développement des chaines de valeur en générale et celles basées sur les filières en particulier.

3.2. Produits et activités du Programme

Résultats escomptés

Afin d'atteindre ses objectifs, le programme mettra en place une série d'activités intégrées afin d'atteindre les résultats suivants :

Résultat 1.

Les populations ont les dispositions et les capacités nécessaires pour accueillir les membres des groupes armés, des déplacés, des jeunes-à-risque et autres groupes vulnérables dans leurs communautés, cohabitent pacifiquement dans le respect des droits de l'homme et disposent des moyens de subsistances tirés des travaux HIMO pour subvenir à leur besoin de première nécessité.

En vue d'atteindre ce premier résultat, les principales activités à mener sont :

- a) Campagnes communales de promotion de la réconciliation nationale (Théâtre et concours pour les jeunes et activités sportives)
- b) Ateliers de sensibilisation sur la citoyenneté en relation directe avec les projets HIMO
- c) Visites d'échange interprovinciales sur les initiatives de consolidation de la paix
- d) Mise en place et fonctionnement des comités mixtes de bénéficiaires
- e) Mise en œuvre des projets HIMO

Résultat 2 :

Les membres d'associations contribuent à la relance de l'économie locale et disposent des capacités suffisantes et prennent en main leur propre auto développement.

Pour atteindre ce résultat, les activités suivantes sont à mener :

- a) Appui technique et financier dans la mise en œuvre des activités génératrices de revenus jugées économiquement et financièrement faisables y compris le renforcement des capacités des organisations de la société civile chargées d'assurer l'encadrement et les renforcement des capacités des membres d'AGR;
- b) Organisation des séances de formation sur le fonctionnement et la gestion des associations
- c) Appui à la mise en place des outils de gestion des AGR
- d) Alphabétisation fonctionnelle des membres des associations d'AGR analphabètes en général et aux membres des comités exécutifs en particulier.
- e) Formation professionnelle sur les métiers correspondant à l'AGR choisie,
- f) Achat des équipements additionnels pour renforcer leurs capacités de production

Résultat 3 :

Les membres des PEM/PMI ou les membres des coopératives ont accès aux emplois et revenus durables et disposent des capacités suffisantes pour augmenter la valeur ajoutée de leurs productions dans un cadre d'un partenariat public privé équitable.

Les principales activités à mener sont :

- a) Évaluation des capacités des AGR ayant bénéficiées des appuis de la seconde phase pour déterminer celles candidates à la restructuration en
- b) Appui à la restructuration en PME/PMI (AGR à vocation non agricole) ou à l'adhésion à une coopérative (AGR à vocation agricole).
- c) Formations sur les techniques d'élaboration des plans d'affaires,
- d) Appui pour l'accéder aux services financiers auprès des institutions financières ou dans les micro financés,
- e) Appui à l'élaboration des stratégies de communication et de marketing,
- f) Appui à l'acquisition d'équipements spécialisés.
- g) Appui à l'identification des projets de développement des chaînes des valeurs, à l'établissement des partenariats public-privé et à la mise en œuvre des projets-chaînes de valeurs.

4. ARRANGEMENT DE GESTION

4.1. Cadre institutionnel

Le PNUD est le Partenaire d'Exécution désigné pour la mise en œuvre du présent Projet pilote de Réinsertion Communautaire des Groupes Armés et Jeunes à Risque en RCA. La modalité d'Exécution Directe sera adoptée. Une équipe de gestion du projet sera mise en place.

Le PNUD fournira les services d'appui au projet. L'appui du PNUD comprendra:

- la gestion des ressources humaines, notamment le recrutement, la préparation des contrats pour le personnel technique national et international ;
- la gestion financière et le suivi budgétaire des ressources mobilisées auprès des bailleurs de fond ;
- les contrats avec les partenaires, la passation des marchés pour les prestations du projet impliquant le décaissement des ressources mobilisées par les bailleurs de fonds.

Afin de préserver la cohérence et l'efficacité des interventions, la gestion opérationnelle du projet pilote sera coordonnée politiquement et techniquement par le Gouvernement et la MINUSCA, qui mettront en place un Comité de Pilotage du programme. Le projet pilote sera globalement conduit dans un cadre institutionnel constitué du Comité de Pilotage et des Comités locaux. Le Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération Internationale, chargée des Pôles de Développement, les autorités locales, ainsi que les acteurs clés au niveau local, y compris les chefs religieux et les représentant des femmes, des jeunes prendront une part active dans la mise en œuvre des activités du projet.

Les Comités Locaux (CL): Afin d'assurer l'appropriation nationale et locale des activités prévues par ce projet, des comités locaux seront mis en place dans les principales zones de retour. Il s'agira des structures très légères placées sous la responsabilité des autorités locales ou administratives et qui auront pour mission principale d'identifier en accord avec leurs communautés respectives, les projets d'intérêt communautaire qui seront mis en œuvre dans les communautés considérées. Ces comités participeront également aux activités d'information et de sensibilisation afin de faciliter le maintien de la sécurité et la cohésion sociale au sein des communautés. Les groupes armés seront représentés dans les Comités Locaux.

Le *Comité de Pilotage (CP)* est chargé du suivi de la mise en œuvre et de la définition des orientations générales du projet. Le CP sera composé des représentants des institutions incluant :

- Le Gouvernement : Ministère de la Défense (présidence du CP), de l'Administration du territoire; des Affaires sociales et de l'Action humanitaire, de la Sécurité publique, de la Communication et la Réconciliation nationale.
- Les acteurs onusiens : MINUSCA (coprésidence du CP), PNUD, les autres agences membres de l'Équipe-pays du SNU.
- Les Forces internationales : EUFOR, MISCA, SANGARIS
- Les Représentants des groupes armés (Ex-Séléka, Anti-Balaka, etc).
- Le Partenaire d'exécution du Projet.

Les représentants des partenaires techniques et financiers (PTF) ayant contribué au financement du programme, pourront prendre part aux sessions du Comité de Pilotage ou des Comités Locaux en tant qu'observateurs. Les gestionnaires du projet et les autres personnels pourront y prendre part en tant que personnes ressources. Un appui sera accordé aux partenaires de mise en œuvre du projet dans leur cadre du renforcement de leurs capacités de planification et de gestion des programmes et projets de promotion de la jeunesse ; et ce pour une durabilité des interventions du projet.

4.2.Suivi-Evaluation

4.2.1. Approche axée sur les résultats

Le Comité de pilotage du projet mettra en place une politique de suivi axée sur les résultats et des orientations directrices qui tiendront compte des réalités sur le terrain de manière à mieux répondre aux besoins des communautés que le projet s'engage à servir. En vue d'assurer un contrôle cohérent et permettre l'atteinte des produits escomptés, les étapes suivantes seront strictement respectées:

- le cadre de suivi sera mis en place;
- Les outils de suivi seront conçus;
- Un plan de suivi avec indications temporaire sera mis en place.

La durée du projet étant de six (6) mois, le cadre de suivi et d'évaluation sera constitué par des réunions de suivi réalisées par les Comités Locaux et des réunions d'évaluation et d'orientation du Comité de Pilotage.

4.2.2. Réunions des Comités Locaux

Chaque Comité Local se réunira au moins une fois par mois et chaque fois que de besoin afin de s'assurer du bon déroulement des activités du projet : Validation des listes de bénéficiaires, microprojets d'activités prioritaires, analyse et validation du rapport mensuel d'activités, formulation des recommandations d'amélioration.

4.2.3. Réunions du Comité de Pilotage.

Trois réunions seront tenues par le Comité de Pilotage :

- Une réunion au démarrage du projet pour valider le plan de travail du projet
- Une réunion à mi-parcours pour analyser et valider le rapport d'étape
- Une réunion à la fin du projet pour analyse et rapport final du projet et former les orientations stratégiques nécessaires

4.3. CADRE LEGAL

Ce Document de Programme est régi par l'Accord de Base Standard –SBAA- entre le SNU et la RCA, et les manuels et procédures du PNUD. Ce document de programme constitue l'instrument de coopération technique et financière cité par l'Accord de Base Standard conclu entre la RCA et le Programme des Nations Unies pour le Développement.

Les équipements et fournitures nécessaires au fonctionnement du programme bénéficieront de l'exonération des droits, taxes et impôts en vigueur au Centrafrique. Le programme bénéficiera également de l'enlèvement immédiat sous douane de tous les équipements et fournitures importés au titre du programme.

Les modifications suivantes ne peuvent être apportées au document qu'avec la signature du PNUD à condition que celui-ci ait l'assurance que les autres signataires du document n'ont pas d'objection à l'égard des changements proposés :

- Les révisions ou compléments apportés aux annexes du descriptif de projet ;

- Les révisions n'ayant pas d'incidence notable sur les objectifs, les produits et les activités du projet mais qui sont dus à un réaménagement des apports déjà convenus ou à des augmentations de coûts dues à l'inflation ;

4.4 GESTION DES RISQUES:

Risques	Probabilité	Gravité de l'impact	Suivi et stratégie d'atténuation
Réorganisation et reprise des hostilités par l'une ou l'autre des forces antagonistes pourraient compromettre le processus.	Moyenne	Importante	Un accord de paix clair ou un cadre de politique national dans lequel s'inscriraient la volonté et les engagements des parties prenantes sur le statut et l'avenir des combattants devrait permettre de lever les incertitudes, calmer les tensions et poser les bases pour l'amélioration de la sécurité et de soutien au programme.
Attaques et agressions armées dans les zones pilotes.	Moyenne	Importante	Les forces internationales doivent s'engager dans le processus de sécurisation des opérations et positionner assez de capacités dans les endroits clés. Une sensibilisation devra être conduite vis-à-vis des groupes armés, des jeunes et des communautés sur l'intérêt de ce projet.
Contraintes climatiques et problèmes d'accessibilité dans les zones d'intervention.	Élevée	Importante	La mobilisation des ressources doit se faire de manière à entamer l'opération le plus tôt possible - positionner les équipes du programme sur terrain avec les moyens adéquats.
Rupture du dialogue entre les autorités nationales et les représentants des groupes armés.	Élevée	Moyenne	Concertations régulières entre le Groupe des Cinq, le Gouvernement, les représentants des groupes armés et autres groupes influents.
Degré réel de représentativité des leaders de groupes armés dans les processus de négociation.	Moyenne	Importante	Organiser le plus rapidement possible des missions de contact sur le terrain, suivies des missions régulières de communication et sensibilisation, et s'assurer que la position et les attentes des leaders politiques et militaires à Bangui et sur terrain sont cohérent avec les objectifs et modalités de mise en œuvre du programme.
Reprise des hostilités sur le terrain ou à Bangui.	Élevée	Importante	Solliciter les services d'UNDSS, Sangaris et MINUSCA pour procéder à des évaluations sécuritaires régulières des zones d'intervention et au-delà.
Financements limité par rapport aux besoins/attentes.	Moyenne	Moyenne	Clarifier les attentes et les engagements vis-à-vis du programme; gérer les attentes; mobiliser éventuellement des moyens financiers supplémentaires et ajuster/renforcer le programme.
Une bonne partie des bénéficiaires veulent rester dans les centres villes ou juste en périphérie.	Élevée	Moyenne	Soulever la question de la protection légale individuelle avec les autorités nationales. Mener un plaidoyer renforcé vers les acteurs communautaires, et les parties prenantes au conflit sur les avantages d'un tel projet.

5. CADRE DES RESULTATS ET DES RESSOURCES

Nom du Projet et ID (ATLAS Award ID): 000

Produit	Activités							Parties responsables	Donateurs	Description	Montant USD
		Q1	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6				
<p>Produit 1 : Les populations ont les dispositions et les capacités nécessaires pour accueillir les membres des groupes armés, des déplacés, des jeunes-à-risque et autres groupes vulnérables dans leurs communautés, cohabitent pacifiquement dans le respect des droits de l'homme et ont accès aux moyens de subsistances tirés des travaux HIMO.</p> <p>Situation de référence: Une situation sécuritaire instable, volatile, méfiance entre les groupes armés, faiblesses des capacités de l'administration communale et locale.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Beaucoup d'infrastructures socioéconomiques ont été détruites suite au conflit et méritent une réhabilitation/construction (écoles, pistes) - Les groupes cibles n'ont pas accès aux revenus et particulièrement les jeunes et les femmes vivant dans des camps de déplacés - Un taux de chômage très élevé surtout chez les jeunes. - Absence d'infrastructures économiques tels que les marchés et les pistes d'accès 	1.1 Campagnes communales de promotion de la réconciliation nationale (Théâtre et concours pour les jeunes et activités sportives)	X	X					Gouvernement, MINUSCA, PNUD, Agences Communautaire d'Encadrement, les comités Locaux	MINUSCA	II. 1. Cohésion sociale (Phase 1 Approche 3X6)	288 000
	1.2. Ateliers de sensibilisation sur la citoyenneté en relation directe avec les projets HIMO	X									60 000
	1.2 Visites d'échange interprovinciales sur les initiatives de consolidation de la paix	X									16 000
	1.3 Mise en place et fonctionnement des comités mixtes de bénéficiaires	X									15 000

<p>- Faibles capacités des structures étatiques, de la société civile et des organisations à base communautaire La situation sécuritaire reste fragile.</p> <p>Indicateurs</p> <ol style="list-style-type: none"> Existence d'un manuel de mise en œuvre du projet pilote Les groupes cibles sont informés de l'objectif du projet et participent activement aux différents processus de mise en œuvre du projet Existence d'une base de données de bénéficiaires du projet pilote Les populations cohabitent pacifiquement. Une stratégie de communication communautaire pour le rapprochement, la cohabitation pacifique et la réconciliation est développée et mise en œuvre Nombre de projets HIMO développés et mis en œuvre Nombre d'hommes et de femmes engagés dans les travaux HIMO Ressources injectées dans la communauté à titre de salaires ou d'épargne Nombre d'organisations de producteurs créées) 	<p>1.4 Développement et mise en œuvre d'une stratégie de communication communautaire pour le rapprochement, la cohabitation pacifique et la réconciliation</p>	X	X	X	X	X	X					20 000
<p>Cibles</p> <ul style="list-style-type: none"> Au moins 4 campagnes/ateliers de sensibilisation et de mobilisation afin de préparer les groupes-cibles du projet à s'impliquer activement dans le processus du projet Des listes de bénéficiaires directs (membres 	<p>1.3. Mise en œuvre des projets HIMO (identification des bénéficiaires, validation des projets, signature des contrats, exécution des travaux, paiement des salaires, gestion et remboursement des épargne</p>	X	X							II.2. Création d'emplois et des revenus temporaires (Phase 1 Approche 3X6)		1 971 185

<p>des groupes armés, jeunes à risque, déplacés, femmes vulnérables) sont constituées, validées et intégrées dans une base de données</p> <ul style="list-style-type: none"> - Au moins 4 compagnes de formation sur les thèmes liés à la cohésion sociale, à la constitution et à la gestion des associations, aux respects des droits de l'homme et à la gouvernance locale. - Au moins une compétition sportive et culturelle est organisée autour des thèmes liés à la cohésion sociale, à la constitution et à la gestion des associations, aux respects des droits de l'homme et à la gouvernance locale. - 80 projets sont mis en œuvre en HIMO. - 8000 personnes composées de membres des groupes armés, jeunes à risques ainsi que des femmes vulnérables ont accès aux revenus au titre des salaires tirés des travaux HIMO - Au moins 8000 personnes participent aux activités d'éducation civique, de formation et de cohésion sociale afin de promouvoir la gestion pacifique des conflits, les notions de tolérance et encourager la réconciliation, la coexistence pacifique et le respect des droits de l'homme. - Au moins 6.000 personnes sont membres d'associations et sont disposés à mobiliser leurs épargnes individuelles comme contribution au financement des AGR. - Au moins 400 associations sont constituées 											
--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Moyens de vérification: Rapports d'étapes, Rapports de missions de suivi, CR réunions, Rapports d'évaluation des services techniques, PV de réception des ouvrages											
Total produit 1										MINUSCA PNUD	2 000 000 370 185
Produit 2: Les membres d'associations contribuent à la relance de l'économie locale et disposent des capacités suffisantes pour prendre en main leur propre auto développement.	2.1. Grants : Appui technique et financier dans la mise en œuvre des activités génératrices de revenus jugées économiquement et financièrement faisables;		X	X	X	X				Relance économique (Phase 2 approche 3X6)	2 000 000
Situation de référence: - Les structures productrices ont été détruites par la guerre. - Absence de moyens de productions	2.2. Organisation des séances de formation sur le fonctionnement et la gestion des associations		X	X							16 000
Indicateurs: - Nombre d'AGR appuyées - Type et qualité d'outils produits et mis à la disposition des membres d'AGR	2.3. Appui à la mise en place des outils de gestion des AGR		X								15 000
- Nombre d'hommes et de femmes formés - Nombre d'hommes et de femmes alphabétisés - Nombre d'hommes et de femmes membres d'AGR formés en divers métiers. Cibles - 400 AGR appuyées et disposent des équipements productifs appropriés	2.4. Alphabétisation fonctionnelle des membres des associations d'AGR analphabètes en			X	X	X					600 000

<ul style="list-style-type: none"> - Les outils de fonctionnement et de gestion des AGR sont élaborés et les membres des AGR sont formés sur leur utilisation - Au moins 4.00 hommes et 800 femmes membres des comités exécutifs des associations ont suivi avec succès les cours d'alphabétisation fonctionnel et disposent des aptitudes suffisantes à lire, écrire et calculer pour un bon suivi des activités de leurs associations. - Au moins 700 hommes et 500 femmes membres d'associations AGR ont participé avec succès aux différentes formations professionnelles. 	général et aux membres des comités exécutifs en particulier.										
	2.5. Formation professionnelle sur les métiers correspondant à l'AGR choisie,				X	X	X				600 000
<p>Moyens de vérification: Rapport d'évaluation ou étude, Rapports d'étapes, Rapports de missions de suivi</p>											
Total produit 2										A mobiliser	3 231 000
<p>Produit 3 : Les membres des PEM/PMI ou les membres des coopératives ont accès aux emplois et revenus durables et disposent des capacités suffisantes pour augmenter la valeur ajoutée de leurs productions dans un cadre d'un partenariat public privé équitable.</p> <p>Situation de référence</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le secteur privé participe peu à la relance économique - Faibles capacités des acteurs du secteur privé 	3.1. Évaluation des capacités des AGR ayant bénéficiées des appuis de la seconde phase pour déterminer celles candidates à la restructuration						X			Appui à l'entrepreneuriat local (Phase 3 Approche3X6)	8 000
	3.2. Appui à la restructuration en PME/PMI (AGR à vocation non agricole)							X			

<ul style="list-style-type: none"> - Les producteurs mettent sur le marché des produits d'une très faible valeur ajoutée (produits primaires non transformés). 	ou à l'adhésion à une coopérative (AGR à vocation agricole).										
<ul style="list-style-type: none"> - Absence de projets spécifiques visant à alléger ou à rentabilisé les travaux spécifiques aux femmes. 	3.3. Formations sur les techniques d'élaboration des plans d'affaires,					X	X				240 000
<p>Indicateurs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'associations d'AGR éligibles à la structuration après évaluation de leurs capacités 	3.4. Appui pour l'accéder aux services financiers auprès des institutions financières ou dans les microfinances,					X	X				15 000
<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'AGR structurées en PME/PMI ou en Coopérative 	3.5. Appui à l'élaboration des stratégies de communication et de marketing,						X				32 000
<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de membres de PME/PMI formés en élaboration des plans d'affaires 	3.6. Appui à l'acquisition d'équipements spécialisés.					X	X				160 000
<ul style="list-style-type: none"> - Une stratégie de communication et de marketing est élaborée pour toutes les PME/PMI et Coopérative constituées et dont les membres sont des bénéficiaires du Programme 	3.7. Appui à l'identification des projets de développement des chaînes des valeurs, à					X	X				800 000
<p>Cibles</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une liste des AGR éligibles est établie après évaluation organisationnelle et leur niveau de production. - Au moins 320 associations d'AGR sont devenues des PME/PMI ou sont membres de coopératives de production - Les membres des PME/PMI ou de coopératives disposent suffisamment de 											

capacités techniques et élaborent leurs plans d'affaires conformes aux standards connus. - Les PME/PMI ou les coopératives disposent des stratégies de communication et de marketing adaptées à leur niveau de production et à leur marché - Au moins 8 projets de développement des chaînes de valeurs sont appuyés. - Au moins 4 projets spécifiques aux femmes sont appuyés Moyens de vérification: Rapport d'évaluation ou étude,, Rapports d'étapes, Rapports de missions de suivi	l'établissement des partenariats public-privé et à la mise en œuvre des projets-chaines de valeurs.										
	3.8. Appui à l'identification et au financement des projets spécifiques aux femmes.					X	X				
Total Produit 3											1 345 000
Fonctionnement	Personnel (Professionnels internationaux et nationaux, Volontaire National) & Consultants	X	X	X	X	X	X				1 325 022
	Equipement et fournitures	X	X	X	X	X	X				290 000
	• Coordination et suivi-évaluation	X	X	X	X	X	X				75 285
Total fonctionnement											1 660 222
Frais administratifs											602 413
Grand Total											9 208 320

10. RONOGRAMME DES ACTIVITES

Chronogramme d'activités						
Activité	Année 1				Année 2	
	T1	T2	T3	T4	T1	T2
Résultat 1: Les populations ont les dispositions et les capacités nécessaires pour accueillir les membres des groupes armés, des déplacés, des jeunes-à-risque et autres groupes vulnérables dans leurs communautés, cohabitent pacifiquement dans le respect des droits de l'homme et ont accès aux moyens de subsistances tirés des travaux HIMO.						
1.1. Campagnes communales de promotion de la réconciliation nationale (Théâtre et concours pour les jeunes et activités sportives)						
1.2. Ateliers de sensibilisation sur la citoyenneté en relation directe avec les projets HIMO						
1.3. Visites d'échange interprovinciales sur les initiatives de consolidation de la paix						
1.4. Mise en place et fonctionnement des comités mixtes de bénéficiaires						
1.5. Développement et mise en œuvre d'une stratégie de communication communautaire pour le rapprochement, la cohabitation pacifique et la réconciliation						
1.6. Mise en œuvre des projets HIMO (identification des bénéficiaires, validation des projets, signature des contrats, exécution des travaux, paiement des salaires, gestion et remboursement de l'épargne						
Résultat 2: Les membres d'associations contribuent à la relance de l'économie locale et disposent des capacités suffisantes et prennent en main leur propre auto-développement.						
a) Appui technique et financier dans la mise en œuvre des activités génératrices de revenus jugées économiquement et financièrement faisables;						
b) Organisation des séances de formation sur le fonctionnement et la gestion des associations						

c) Appui à la mise en place des outils de gestion des AGR						
d) Alphabétisation fonctionnelle des membres des associations d'AGR analphabètes en général et aux membres des comités exécutifs en particulier.						
e) Formation professionnelle sur les métiers correspondant à l'AGR choisie,						
f) Achat des équipements additionnels pour renforcer leur capacités de production						
Résultat 3 : Les membres des PEM/PMI ou les membres des coopératives ont accès aux emplois et revenus durables et disposent des capacités suffisantes pour augmenter la valeur ajoutée de leurs productions dans un cadre d'un partenariat public privé équitable.						
a) Evaluation des capacités des AGR ayant bénéficiées des appuis de la seconde phase pour déterminer celles candidates à la restructuration en						
b) Appui à la restructuration en PME/PMI (AGR à vocation non agricole) ou à l'adhésion à une coopérative (AGR à vocation agricole).						
c) Formations sur les techniques d'élaboration des plans d'affaires,						
d) Appui pour accéder aux services financiers auprès des institutions financières ou dans les microfinances,						
e) Appui à l'élaboration des stratégies de communication et de marketing,						
f) Appui à l'acquisition d'équipements spécialisés.						
g) Appui à l'identification des projets de développement des chaînes des valeurs, à l'établissement des partenariats public-privé et à la mise en œuvre des projets-chaînes de valeurs.						
h) Appui à l'identification et à la mise en œuvre des projets spécifiques aux femmes						

11. BUDGET DU PROJET

Catégorie	Unite	Nombre d'unité	Prix unitaire \$	Coût total (usd)
I. Gestion du programme	18 mois			
1. Ressources humaines				
Coordonnateur National	Par mois			
Chargé en suivi et évaluation`	Par mois			
Assistant administratif et financier	Par mois			
Chauffeurs (1)	Par mois			
Programme Manager	Par mois			
Spécialiste en Réintégration	Par mois			
Expert en développement communautaire (VNU International) -4	Par mois			
sous-total I.1				1 325 022
Frais de mission & tournées de supervision	432 Missions (2 missions par mois par bureau pour trois personnes pendant 18 mois (2*4*3*18=144 missions))	432	50	21 600
4.1 Réunions des Comités Locaux	18 Réunions (1 réunion par mois*6mois*4régions)	18	500	9 000
4.2 Réunions du Comité de pilotage	3 réunions	3	500	1 500
Frais de communication	mois	18	700	12 600
Fournitures de bureau	mois			0
Frais d'entretien & maintenance des sous bureaux	18 mois (4 sous bureaux x 18 mois)	18	1 000	18 000
Achat de Véhicule	5 véhicules (4 sous-bureau et 1 au siège pour les missions de terrain)	5	40 000	200 000
Carburant et entretien des véhicules (1)	36,000 litres (2000 litres par mois pendant 18 mois=36,000 litres)	36 000	2	72 000
sous-total I.2				334 700
Sous-total I.				1 660 222
II. Cohésion sociale et création de l'emploi et des revenus temporaires				
II.1. Cohésion sociale				
2.1 Campagnes communales de promotion de la réconciliation nationale (Théâtre et concours pour les jeunes et activités sportives)	Localité	8	36 000	288 000

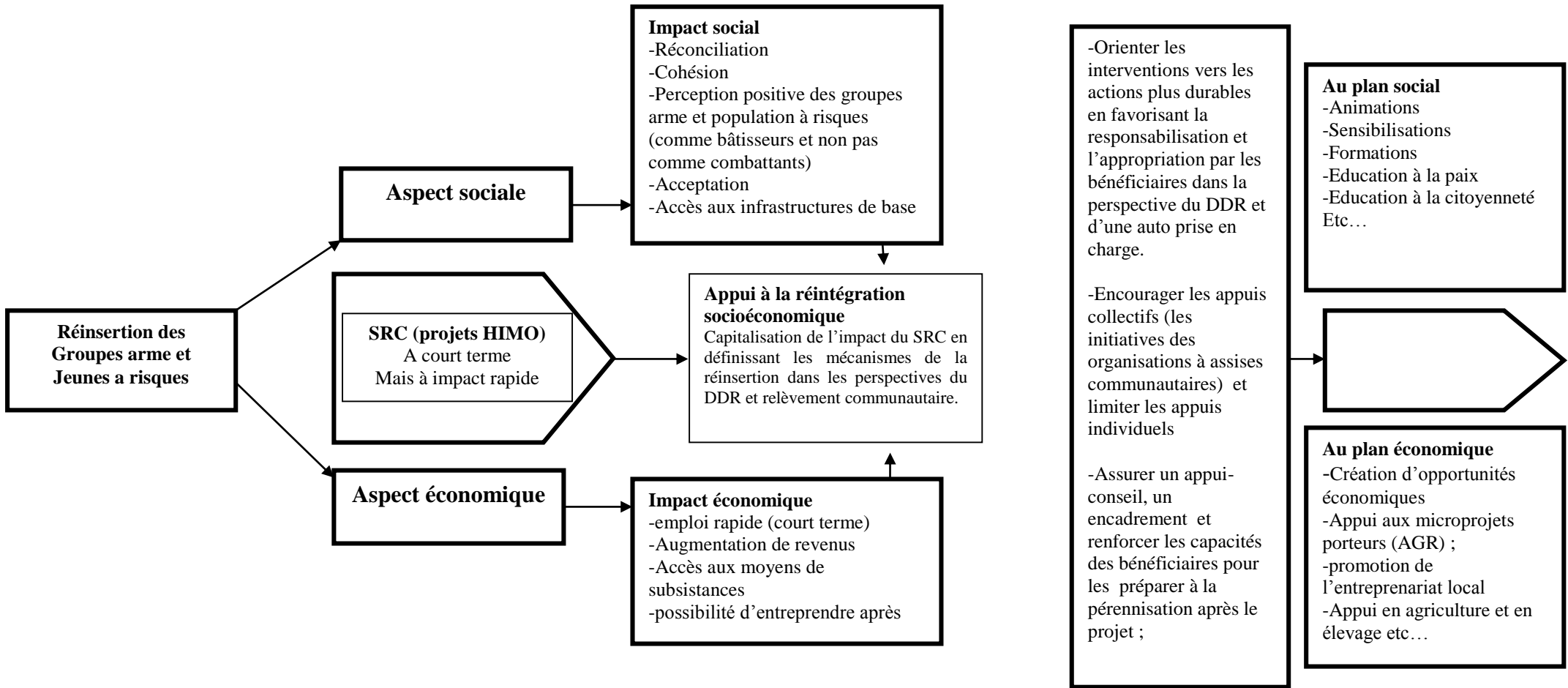
2.2 Ateliers de sensibilisation sur la citoyenneté en relation directe avec les projets HIMO	localité	4	15 000	60 000
2.3 Visites d'échange interprovinciales sur les initiatives de consolidation de la paix	localité	8	2 000	16 000
2.5 Mise en place et fonctionnement des comités mixtes de bénéficiaires	FF	1	15 000	15 000
2.6. Développement et mise en œuvre d'une stratégie de communication communautaire pour le rapprochement, la cohabitation pacifique et la réconciliation	FF	1	120 000	120 000
Sous-total II.1				499 000
II.2. Création d'emplois et des revenus temporaires				
2.7. BAMBARI : Projets HIMO de réhabilitation d'infrastructures socioéconomiques	Projets	15	30 000	450 000
2.8. BRIA : Projets HIMO de réhabilitation d'infrastructures socioéconomiques	Projets	15	30 000	450 000
2.9. BOUAR : Projets HIMO de réhabilitation d'infrastructures socioéconomiques	Projets	15	30 000	450 000
2.10. KAGA-BANDORO : Projets HIMO de réhabilitation d'infrastructures socioéconomiques	Projets	15	30 000	450 000
2.11. Achat de salopettes avec autres accessoires (les gans , bottes, casques, etc	Pièce	8 000	16	128 000
2.12. Mission de suivi	Perdiem (20 personnes par région*4 régions*5\$ par jour*78 jours)	1	43 185	43 185
Sous-total II.2				1 971 185
Sous-total II				2 370 185
III. Rélançe économique (Phase 2 approche 3 x 6)				
a)Grants- Appui technique et financier dans la mise en œuvre des activités génératrices de revenus jugées économiquement et financièrement faisables; (Epagne * 3)	AGR	400	5 000	2 000 000
b) Organisation des séances de formation sur le fonctionnement et la gestion des associations	Séance de formation	8	2 000	16 000

c) Appui à la mise en place des outils de gestion des AGR	Consultance	1	15 000	15 000
d) Alphabétisation fonctionnelle des membres des associations d'AGR analphabètes en général et aux membres des comités exécutifs en particulier.	Participants	1200	500	600 000
e) Formation professionnelle sur les métiers correspondant à l' AGR choisie,	Participants	1200	500	600 000
Sous-total IV.				3 231 000
IV. Appui à l'entrepreneuriat local				
a) Evaluation des capacités des AGR ayant bénéficiées des appuis de la seconde phase pour déterminer celles candidates à la restructuration en	FF	1	8 000	8 000
b) Appui à la restructuration en PME/PMI (AGR à vocation non agricole) ou à l'adhésion à une coopérative (AGR à vocation agricole).	FF	1	10 000	10 000
c) Formations sur les techniques d'élaboration des plans d'affaires,	Nombre (3 personnes par MPE/PMI/Coopérative)	960	250	240 000
d) Appui pour l'accéder aux services financiers auprès des institutions financières ou dans les microfinances,	FF	1	15 000	15 000
e) Appui à l'élaboration des stratégies de communication et de marketing,	PME/PMI/Coopérative)	320	100	32 000
f) Appui à l'acquisition d'équipements spécialisés.	PME/PMI/Coopérative)	320	500	160 000
g) Appui à l'identification des projets de développement des chaînes des valeurs, à l'établissement des partenariats public-privé et à la mise en œuvre des projets-chaînes de valeurs.	Projet	8	100 000	800 000
h) Appui à l'identification et à la mise en œuvre des projets spécifiques aux femmes	Projet	4	20 000	80 000
Sous-total V.				1 345 000
Total (I+II+III+IV+V)				8 605 907
IV. Frais de gestion du PNUD (7%)				602 413
Grand Total				9 308 320

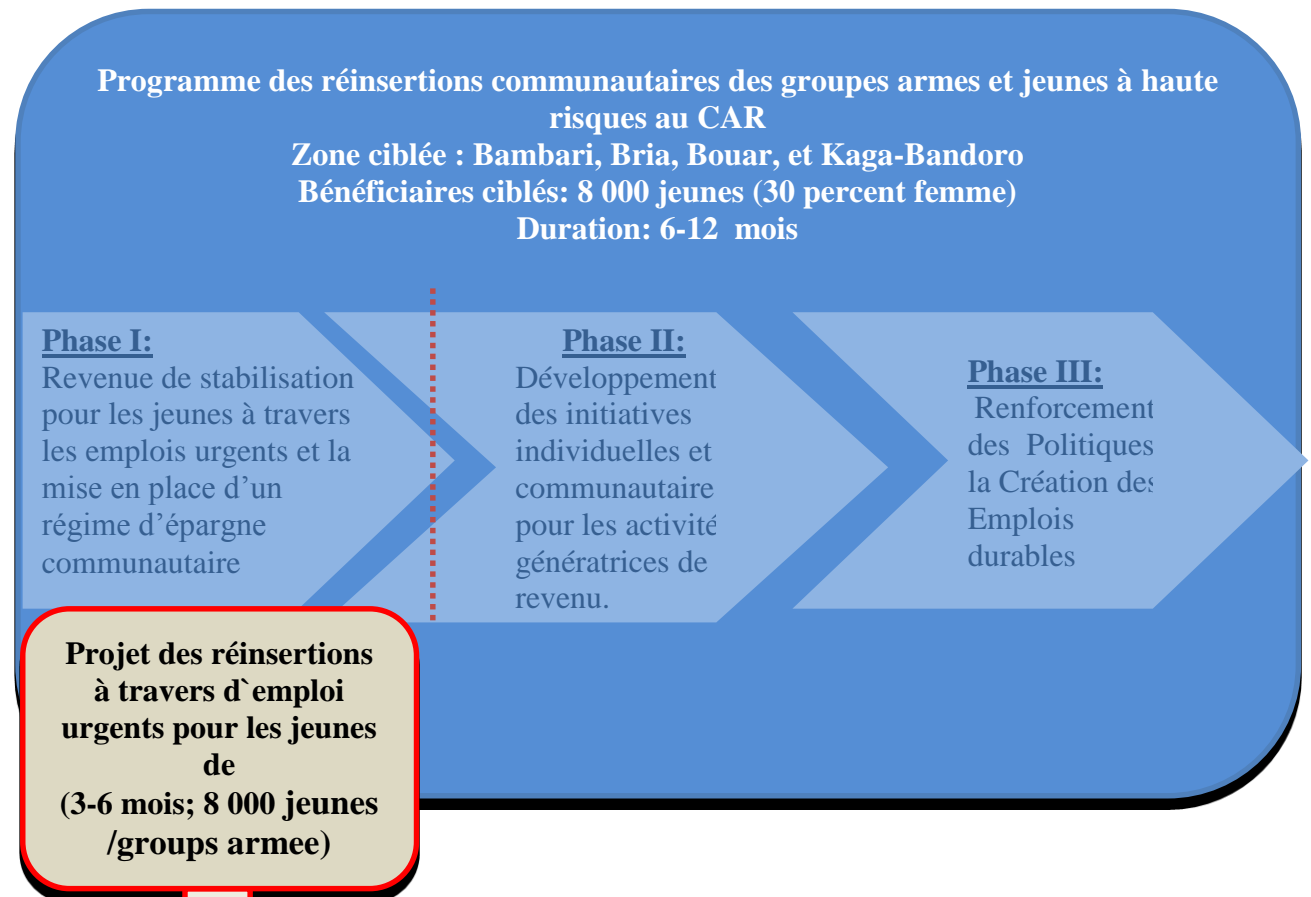
12. ANNEXES

Annexe 1: Listes des projets

Mécanisme de réinsertion des population's à risqué
(Projet Pilote de Réinsertion Communautaire des Groupes Armés et Jeunes à Risque en RCA)
Zone ciblée : Bambari, Bouar, Bria & Kaga Bandoro



Annexe 3 : Approche 3X6 (Point d’ancrage entre le projet de Réinsertion de groupes armée et jeune a haute risques Et Programme d’appui à la stabilisation des moyens d’existence, à la protection et à la résilience des communautés dans les zones affectées par les conflits en Centrafrique du PNUD



- I- Création de revenus à court terme:**
 - Argent contre travail HIMO (3 - mois)
- II- Rehabilitation des infrastructures communautaires :**
 - Réhabilitation de l’infrastructure de base
- III- Cohésion sociale et communautaire:**
 - Sensibilisation sur la sécurité communautaire, réconciliation, et paix
 - Développement des capacités pour les jeunes leaders pour la paix’
 - Mise en place des activités pour la réconciliation et la co-habitation
- IV- Préparations pour opportunités génératrices de revenue à moyen et long terme**
 - Mise en place des réseaux d’épargne
 - Apport aux microentreprises locales, surtout celle gérées par les femmes.

Politique et approche de création d'emplois et d'implication des jeunes dans le processus de relèvement précoce en situation de post conflit

Le moyen le plus certain de parvenir à une réintégration à long terme et en profondeur des résilience des jeunes concernées par la présente stratégie est de tout mettre en œuvre pour que celles-ci soient en mesure d'avoir accès aux opportunités de revenus ou d'emploi offertes par le marché local. La réintégration socioéconomique doit en effet jouer le rôle de **moteur central** à la présente stratégie. Si elle réussit, les autres aspects de la programme conjoint (Eduction et sante et la Paix) en seront d'autant plus facilités. Une politique de réintégration socio-économique doit s'appuyer sur les principes suivants: (a) Adapter les programmes de jeunesse et résilience à la demande du marché d'emploi ; (b) Promouvoir des créneaux économiques porteurs permettant la diversification de l'agriculture, tels que le développement des activités de transformation alimentaire ; (c) Promouvoir les projets à haute intensité de main d'œuvre (HIMO) avec le double objectif de favoriser la réconciliation nationale autour du travail communautaire, et d'augmenter le revenu *per capita* pour relancer la consommation et, par voie de conséquence, pour augmenter l'emploi dans le domaine du commerce et de la production

1. La politique des Nations Unies pour la création de l'emploi, la création des revenus, la réintégration

Les stratégies globales et cohérentes pour les programmes de création de l'emploi, création des revenus, réintégration devraient toujours inclure les trois axes détaillées ici. Bien que ces trois axes aient en commun la promotion de la création de l'emploi, elles représentent des points focaux différents : respectivement, la stabilisation, la réintégration et la création de l'emploi à long terme. Les activités des trois axes doivent être liées et avoir une mise en place rapide, précédée par les plans d'accords préliminaires à la paix. Néanmoins, bien que les programmes de tous les trois axes commenceront au même moment, et seront observés à chaque phase de la relance, leur intensité et durée varient selon la situation locale.

Les axes A et B se focaliseront sur les questions urgentes de consolidation de la paix, et l'Axe C va appuyer les capacités, les stratégies et les politiques nationaux pour aboutir à des solutions durables. Axe C nécessite généralement plus de temps pour être effectif car le développement de systèmes nationaux nécessite généralement un temps plus long.

Axe A: Stabilisation des revenus et emploi rapide

Les programmes dans cet axe sont, entre autres, l'emploi rapide, tel que le programme d'argent-contre-travail et les services de l'emploi public, ainsi que les revenus basiques et les aides de démarrage (y compris des aides monétaires). Des formations à cycles courts pourraient être utilisées pour faire face à un manque immédiat de compétences dans les domaines spécifiques sur le marché de travail ce qui offrira aux bénéficiaires la chance de trouver du travail rapidement et contribuera aux premiers efforts de relance.

Cet axe de l'emploi vise la consolidation de la sécurité et la stabilité. Normalement, les programmes se focalisent sur les individus affectés par le conflit. La priorité est donnée aux solutions à court terme, souvent de nature temporaire, IDPs et autres personnes ayant des besoins urgents ou à risque d'exploitation ou d'abus, en particulier les femmes. En plus, les programmes d'emploi direct peuvent apporter les premières contributions vers la reconstruction et la relance. S'ils sont bien conçus, ces programmes peuvent appuyer le démarrage de la relance sociale et économique et restaurer les moyens d'existence.

Axe B: La relance économique pour la création d'emploi et la réintégration

Les principaux programmes de cet axe sont: i) le renforcement des capacités de l'administration locale et autres autorités et institutions locaux (y compris les institutions coutumières), les

prestataires des services d'entrepreneuriat et autres associations ; ii) les programmes de développement comprenant des investissements participatives dans les infrastructures socioéconomiques locales, les programmes sociaux et productifs ; et iii) les programmes de relance économique, élaborés en consultation avec les communautés, visant la croissance du secteur privé et les services d'appui direct à l'emploi, tels que le développement financier et les programmes de micro-finance.

Cet axe vise la promotion de l'emploi au niveau local dans les zones de réintégration des Jeunes et autres group vulnérables. La reconstruction des communautés est une opportunité pour traiter les questions à la base des conflits et faciliter la réconciliation à long terme. Les opportunités pour la participation des acteurs économiques sont vastes et le renforcement des capacités et des institutions constituent des objectifs principaux. Le point focal est la consolidation du processus de la paix et de la réconciliation.

Axe C: Création d'emplois durables et décents

Les principaux programmes de cet axe sont : i) appui aux politiques macroéconomiques et fiscaux, à un marché de travail actif, aux lois sur le travail et aux politiques d'investissement, et aux politiques sectorielles de l'emploi ; ii) appui au secteur financier et aux services de développement d'entreprises ; et, iii) promotion des institutions relatives au travail qui encouragent l'accès à l'emploi, la protection sociale et autres aspects de l'administration du travail.

Cet axe offre un appui aux politiques, au renforcement des capacités institutionnelles au niveau national et la création d'un cadre de dialogue pour définir les « règles du jeu ». Les programmes doivent être appuyés analysés profondément par le dialogue social entre le Gouvernement, les employés et les employeurs et autres acteurs appropriés, pour promouvoir le consensus sur la politique du travail, ainsi que les réformes législatives et institutionnelles. L'objectif principal est de promouvoir l'emploi à long terme en maintenant « l'emploi productif et le travail décent », tout en respectant les droits fondamentaux de l'homme, promouvoir l'égalité des genres avec une attention particulière pour les groupes marginalisés. Bien que la plupart des interventions dans cet axe aient un rôle dans la relance. Il est important que le travail reprenne immédiatement après la crise pour constituer un équilibre entre le besoin d'une action rapide et celui d'un impact durable.

2. L'approche Inclusion, Appropriation et vers durabilité

Le Système des Nations Unies a développé une approche innovatrice HIMO qui profite autant aux bénéficiaires qu'à la communauté. L'expérience va constituer une base pour l'expansion dans d'autres communes. Cette approche qui, fait la promotion de l'épargne et encourage les participants à s'organiser en groupements, à identifier un projet de développement économique qui sera implémenté à la fin de la phase de reconstruction communautaire.

L'approche constituée de trois principes: - l'inclusion, l'appropriation et la durabilité – six (6) à franchir : - le recrutement, la génération rapide de revenus, l'épargne, l'approche associative, l'investissement et l'expansion du marché comme ci-après décrit : C'est une réponse organisationnelle pour passer d'interventions procurant un soutien immédiat aux populations vulnérables affectées par un conflit à une approche intégrée qui crée les conditions permettant aux bénéficiaires eux-mêmes de contrôler le processus de développement et des résultats en s'appuyant sur la transformation des capacités contribuant en même temps à la reprise économique et à la réintégration socioéconomique des populations vulnérables à risque d'exclusion sociale. L'approche proposée est une réponse simple, systématique et globale pour construire et promouvoir la paix et améliorer la situation socioéconomique des plus vulnérables dans un contexte très complexe au sortir d'une crise humanitaire.

Cette approche étant inclusive, elle amène à un développement local réel à travers la création d'emplois durables, le renforcement des capacités de tous les acteurs et le partenariat institutionnel. Dans le cas du Mali, l'approche s'inscrit dans la mise en œuvre du PDESC (programme de développement économique, social et culturel), et est elle-même liée au CCAT. Cet outil est donc un véritable moyen de transition entre la réintégration liée à l'urgence et le développement à long terme. Il s'appuie sur des principes comme la transparence et la responsabilisation, le renforcement ou la transformation des capacités, l'autonomisation et le collectivisme / communauté.

L'approche comporte intrinsèquement une stratégie de sortie puisqu'elle permet d'une part, la sortie de la vulnérabilité par les populations résiliente à travers l'auto-prise en charge et l'autonomisation financière, et, d'autre part, l'implication et le renforcement de la partie nationale à toutes les étapes. L'approche s'appuie sur les éléments traditionnels des interventions de réintégration socioéconomique – mettre les gens au travail, injecter de l'argent dans l'économie locale, fournir des opportunités d'emploi alternatives et elle introduit en même temps des dimensions novatrices telles que (i) la facilitation de l'épargne individuelle, (ii) la promotion de la cohésion sociale à travers l'encouragement des membres de la communauté à organiser des activités économiques collectives et à s'engager dans des projets collectifs économiques basés sur l'épargne collective et (iii) le partage des risques.

Il s'agit d'utiliser les capacités, les ressources et le savoir-faire local pour transformer les receveurs passifs d'assistance en des acteurs économiques proactifs, compétents, capables de définir et de gérer le processus du développement et les résultats dans une démarche de responsabilisation et d'autonomisation. Le programme aura donc pour objectif final de contribuer à un développement socioéconomique à long-terme qui soit durable, écologique, et capable de produire des emplois durables ainsi que des flux de revenus.

Au cours de la phase 1 (inclusion) qui dure entre 3 et 6 mois, l'on identifiera et recrutera des jeunes selon des critères définis et partagés. Ces jeunes interviendront pour des travaux d'intérêt général au profit de la communauté. Ils recevront alors une allocation (« salaire ») journalière payable par mois et devront s'engager à en épargner une partie. Les travaux devront avoir deux caractéristiques : être à haute intensité de main-d'œuvre et avoir une utilité communautaire : c'est le volet 1 du programme conjoint. Les jeunes seront mobilisés 6 jours de la semaine (5 jours sur les chantiers et un jour pour participer à des sessions de formation, d'information et de sensibilisation). Pour leur participation aux activités de sensibilisation et de promotion culturelle, ils recevront également l'allocation. En particulier, les thématiques à développer lors de ces journées seront en lien avec la gouvernance, la participation à la vie publique, la mobilisation sociale et la création d'entreprise d'une part et la santé, la santé sexuelle et de la reproduction et le VIH Sida d'autre part ; ces éléments constituant deux volets du programme proposé. Cette phase, sur la base d'une participation volontaire et conduite par la communauté, permet de créer des revenus individuels et communs, de stimuler l'économie locale et de favoriser la cohabitation et la réconciliation.

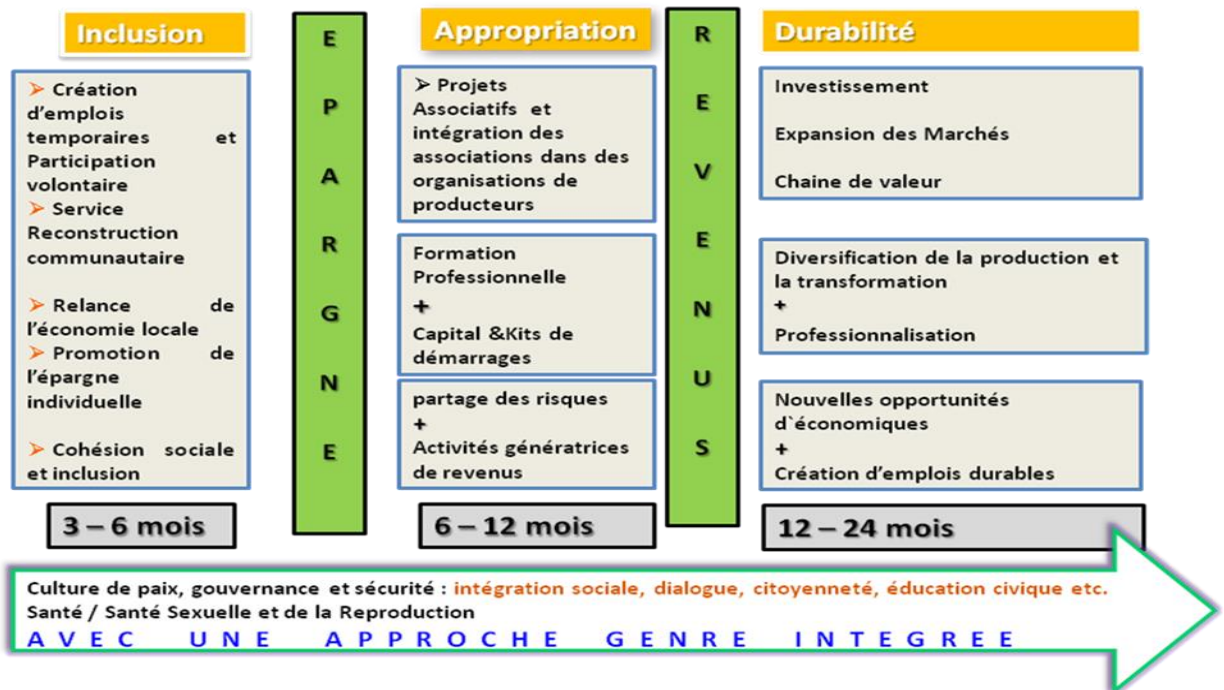
La phase 2 dite d'appropriation (qui dure 6 à 12 mois) consiste à apporter, à la fin de la première phase, un appui financier et/ou matériel (et éventuellement un accompagnement dans l'accès au crédit) en complément de l'épargne constitué afin de leur permettre de démarrer des activités génératrices de revenus sur la base de projets individuels ou collectifs et de se mettre ainsi à leur propre compte. On parle alors de coparticipation. Au cours de cette phase, des appuis ponctuels en matériels, moyens financiers et/ou renforcement de capacités pourront être apportés à des associations / regroupements de jeunes intervenants dans le domaine économique. Le démarrage d'AGR à partir, en partie, de l'épargne personnelle constitue un moyen d'appropriation et de pérennisation des acquis du programme par les jeunes résilients. Les domaines choisis par les jeunes devront être liés à leurs intérêts personnels, à leurs compétences, au potentiel économique de la communauté et basés sur une évaluation des options les plus réalistes. La part des ressources

allouées aux activités HIMO (phase 1) diminue progressivement au fur et à mesure que sont soutenues les projets de création d'emplois.

La phase 3 ou phase de durabilité (12 à 24 mois) a pour objectif de développer des chaînes de valeur, d'améliorer l'accès aux marchés, de faciliter la diversification et la transformation de la production et de créer des emplois durables permettant de briser définitivement le cercle vicieux de la pauvreté des conditions de vie.

Il faut cependant noter que ces phases ne sont pas exclusives les unes des autres. Elles peuvent être menées simultanément mais avec des parts de volume en ressources financières différentes selon les phases. Par exemple, en phase 1, l'on consacra plus de ressources aux activités HIMO qu'à l'appui aux projets de jeunes (phase 2) et au soutien aux politiques (phase 3). Au fur et à mesure, les ressources seront prioritairement allouées à l'accompagnement des projets des jeunes.

Schéma de l'approche et de son processus



Pendant tout le processus, les aspects transversaux seront pris en charge. Il s'agit du renforcement des capacités, du partenariat, du plaidoyer, du réseautage, du suivi-évaluation et de l'accompagnement. *L'atteinte des objectifs du processus implique également la prise en compte du genre à tous les niveaux et à toutes les phases. Un accent particulier sera mis sur la promotion de la jeune fille, en particulier celle déscolarisée ou non scolarisée qui bénéficiera d'interventions adaptée à son statut et à ses capacités.*